CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84204** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/04/2015

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOUGERES 2008B00423

Siret : 502 911 175 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0042713-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147916910

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147916910

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : BATI-ECO 35

Sigle : BATI ECO 35

PARC D'ACTIVITES DU COGLAIS
SAINT EUSTACHE II
35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 97 88 63 **Fax :** 02 99 97 89 21

Portable :

Responsabilité légale :
USTUN SEDAT GÉRANT / USTUN NURTEN GÉRANT / USTUN NIHAT GÉRANT

Site Internet : http://www.bati-eco-35.com

E-mail : n.bahadir@bati-eco-35.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 025 492 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	20	05/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 16:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.